



Plus d'infos ?



www.eafc-sudlux.be

Envie d'être au courant de notre actualité
et des nouvelles formations ?



Nos autres implantations :

ARLON

Chemin de Weyler 2
6700 Arlon
063/230 240

MUSSON

Rue Jean Laurent 8
6750 Musson
063/230 240

ATHUS

Rue Neuve 32
6791 Athus
063/230 240

VIRTON

Avenue Bouvier 19
6760 Virton
063/570 476



Couture

Opérateur en habillement

Formation certifiante
Cours du jour/soir
Site de Musson/Vitron

Contactez-nous

EAFC Sud-Luxembourg
19 Avenue Bouvier, 6760 Virton
+32 (0) 63 570 476
infovirton@eafc-sudlux.be
www.eafc-sudlux.be
Lu-Je: 14h-20h30

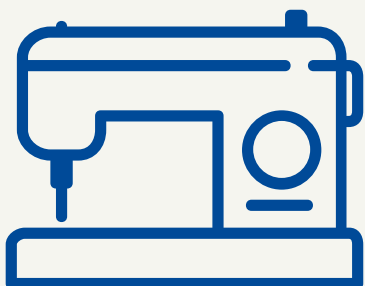
Opérateur en habillement

Vous aimez manipuler les tissus, créer des vêtements uniques et originaux ? Alors notre cours de couture est fait pour vous !

Durant deux années vous apprendrez les gestes et les techniques de la couture.

Dans un premier temps, vous apprendrez à réaliser des vêtements simples, puis « de fil en aiguille », vous deviendrez un couturier aguerri, les pièces techniques n'auront plus de secret pour vous.

Que ce soit à Musson ou à Virton, nos classes sont entièrement équipées de machines et nous mettons un point d'honneur à laisser libre cours à la créativité de nos étudiants, dans le respect du dossier pédagogique.



Programme

1ère année - Techniques élémentaires :

- identifier, sélectionner et utiliser le matériel et les matières, les techniques de repassage;
- identifier et utiliser les fiches techniques;
- organiser le travail;
- développer des connaissances esthétiques;
- coupe;
- découpe;
- techniques d'assemblage;
- techniques d'achèvement;
- réalisation.

2ème année - Techniques d'exécution :

- coupe;
- découpe;
- techniques d'assemblage;
- techniques d'achèvement;
- réalisation.

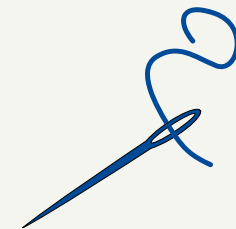
Et après ?

TITRE DELIVRÉ AU TERME DE LA FORMATION

À l'issue de la 1ère année - Techniques élémentaires, une **ATTESTATION DE RÉUSSITE** délivrée par la Communauté française

À l'issue la 2ème année, le « **CERTIFICAT D'OPÉRATEUR EN HABILLEMENT** » délivré par la Communauté française.

Conditions d'inscription



CONDITIONS D'ADMISSION

Pour tout public : travailleurs, demandeurs d'emploi ou étudiants âgés de 16 ans minimum. Être en possession du CEB.

DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription varie selon le niveau d'enseignement et le nombre total de périodes suivies. Il est payable à l'inscription de préférence par carte bancaire.

Peuvent être partiellement dispensés du droit d'inscription et moyennant attestation :

- Les demandeurs d'emploi (attestation EXO-PS du Forem)
- Les bénéficiaires du revenu d'intégration social (attestation du CPAS)
- Les personnes handicapées (attestation de l'AViQ)
- Les étudiants de moins de 18 ans (attestation de l'institution scolaire)
- Les personnes inscrites dans une unité de formation ou une section à la demande de l'autorité publique qui les emploie (attestation de l'autorité publique).

Pour les non ressortissants CEE, les conditions d'admission et le paiement du droit d'inscription spécifique sont fonction de la situation des intéressés et du permis de séjour dont ils sont détenteurs.

DOCUMENTS A FOURNIR

- Une carte d'identité valide ou tout autre document d'identité valide (permis de séjour, passeport,...)
- Une copie du titre d'études permettant l'accès à la formation